

DROIT, EXPERTISE ET RÉGLEMENTATION



LE VIAGER ET SES FORMES ALTERNATIVES

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Rédiger un acte de vente en viager et garantir le contrat.
- ✓ Déterminer le montant du bouquet et de la rente.
- ✓ Proposer des solutions alternatives au viager classique.

PÉDAGOGIE : Thierry DELESALLE, président honoraire du 118^{ème} Congrès des Notaires.

Et/ou Patrick LOTTHE, notaire et expert REV-TEGOVA depuis 2012, délégué du CSN auprès de TEGOVA Bruxelles depuis 2010.

PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

SÉQUENCE 1 (3 HEURES ENVIRON) :

- **Le viager : aspects juridiques, financiers et fiscaux**
 1. Un contrat de vente avec certaines spécificités.
 2. Comment calculer la rente et « le bouquet ».
 3. Une fiscalité attrayante.

SÉQUENCE 2 (3 HEURES ENVIRON) :

- **Les formes alternatives au viager classique :**
 4. Démembrement et cession de la nue-propriété.
 5. Les fonds CERTIVIA.

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
 CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

DURÉE : 6 heures

COÛT DE LA PRESTATION :
 564€ TTC soit 470€ HT par participant.

PUBLIC CONCERNÉ :
 Notaire ou négociateur
 15 participants maximum.

PRÉREQUIS :
 Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

MOYENS TECHNIQUES :
 Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
 Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION :
 Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :
 Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/>
 Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.